



LA SECTION ENFANTINE DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU BÉNIN

L'importance et le rôle que joue une bibliothèque dans le développement d'une nation ne sont plus à démontrer. Aujourd'hui, la jeunesse a soif d'informations. Elle est avide de connaissances. La bibliothèque devient alors son lieu privilégié, après l'école. C'est dans cet univers du réel et de l'irréel qu'elle doit faire ses premiers pas dans le monde du livre qui contribuera à son développement culturel.

En dehors du Centre Culturel Français et du CAEB (Conseil des Activités Educatives du Bénin) qui possèdent une bibliothèque enfantine et auxquels il faut ajouter quelques bibliothèques départementales et des écoles privées qui ont un petit fonds documentaire pour enfants, la Bibliothèque Nationale est l'institution qui dispose d'une bibliothèque enfantine digne de ce nom au Bénin.

Historique de la Section Enfantine de la Bibliothèque Nationale du Bénin

La Bibliothèque Nationale du Bénin a été créée en 1975. Elle a pour mission de collecter, de conserver et de diffuser toute la production littéraire et artistique nationale.

Au départ, elle était installée dans un immeuble de l'ex-Assemblée Nationale au centre de la ville de Porto-Novo. Pour faire face à l'accroissement de ses collections

et pour étendre le champ de ses activités, un nouveau complexe a été construit à Ouando. Ouando, autrefois banlieue reculée de la ville de Porto-Novo, est devenue aujourd'hui un véritable pôle d'attraction. Beaucoup de gens y vivent. Des bâtiments administratifs d'intérêt social et éducatif (écoles publiques, jardins d'enfants, collèges d'enseignement général, centre social, hôpital) y ont été édifiés et particulièrement dans les environs de la Bibliothèque Nationale.

Parents et éducateurs, fiers d'avoir à leur portée une telle institution y ont conduit leurs enfants. Mais très tôt ils ont été déçus, car la Bibliothèque Nationale ne disposait d'aucune structure pour accueillir ces enfants, ni de documents adaptés à leur âge.

Face à cette situation déplorable, nous avons décidé de consacrer deux de nos salles aux enfants : l'une pour servir de bibliothèque enfantine et l'autre pour l'animation. Nous avons alors initié un projet comprenant trois volets :

- l'aménagement de la bibliothèque enfantine
- l'acquisition des documents
- l'aménagement et l'équipement de la salle réservée à l'animation.

Les difficultés de trésorerie de l'Etat béninois ne lui permettant plus de doter la Bibliothèque Nationale d'un budget d'acquisition et de fonctionnement, quelques organismes non gouvernementaux et des sociétés de la place ont été sollicités. Ces mécènes n'ont ménagé aucun effort pour financer les deux premiers volets du projet, à savoir l'aménagement de la bibliothèque pour enfants et sa dotation en documents.

Le projet initié en 1989 a démarré effectivement en 1991 et la Section Enfantine est devenue fonctionnelle le 13 novembre 1991. Elle vise un certain nombre d'objectifs.

Objectifs

Ces objectifs sont multiples :

- offrir aux enfants de 5 à 15 ans le cadre idéal à leur divertissement et à leur épanouissement;
- créer un environnement propice et susceptible de susciter chez l'enfant la curiosité, à travers les livres, les revues et les jeux intellectuels;
- stimuler et développer en lui le goût et l'habitude de la lecture afin



Une animation avec des enfants de 2 à 6 ans.



Séance de conte avec des tout-petits.

de consolider les acquis des centres scolaires d'éveil et des milieux familiaux. Pour ce faire, une stratégie d'organisation et de fonctionnement a été mise en place.

Organisation et fonctionnement de la Section Enfantine

Le monde des enfants est un monde de rêve. Aussi avons-nous essayé de rendre aussi attrayante que possible cette Section Enfantine. Les murs sont habillés en papier peint fleuri de teinte bleu ciel et des tableaux évoquent la lecture. D'une superficie de 148 m², le sol est entièrement carrelé.

Nous avons aménagé pour les tout-petits un coin-loisir : le sol est recouvert d'une moquette de trois mètres sur deux sur le pourtour de laquelle sont disposés des petits tapis individuels et des coussins qui permettent aux jeunes lecteurs de 5 à 7 ans de lire dans une position confortable. Le reste de la salle est réservé aux enfants de 8 à 15 ans. La bibliothèque dispose d'un fichier auteurs et matières et d'un mobilier adapté aux enfants. Notons que la banque de prêt est installée dans un espace aménagé à cet effet.

La Section Enfantine est ouverte aux enfants du lundi au samedi, matin et après-midi. Le samedi est au Bénin jour de fermeture pour les écoles, les lycées et les services publics. C'est en fait un jour privilégié où les lecteurs, parents et enfants, profitent pleinement de la bibliothèque.

Le fonds actuel de la Section Enfantine s'élève à 1200 ouvrages dont 200 fournis par le projet "Aide au livre au Bénin". Comme dans toute bibliothèque enfantine, le fonds est constitué d'albums, de bandes dessinées, de romans, de livres de contes, d'ouvrages de référence, de documentaires ou encore de périodiques tels que : *Calao*, *Kouakou*, *Le Journal des Enfants*, etc.

En dehors des ouvrages de référence, de quelques albums et des périodiques qui sont à consulter sur place,

l'ensemble du fonds est traité et équipé pour le prêt à domicile.

Seuls les lecteurs inscrits pour la consultation sur place et ceux munis d'une carte de lecteur ont accès à la Section Enfantine.

Les inscriptions se font tous les jours et les pièces exigées sont la carte scolaire ou le certificat de scolarité, la carte d'identité des parents ou du tuteur, une photo d'identité et une somme de 200 CFA (100 CFA seulement pour la consultation sur place).

Les ouvrages peuvent être empruntés pour une durée de huit jours.

En consultation sur place, la plupart du temps, les enfants choisissent eux-mêmes les ouvrages sans jamais consulter le fichier. C'est seulement quand ils se retrouvent devant les rayons qu'ils sont inspirés dans leur choix. Les enfants de moins de huit ans doivent être accompagnés d'un frère aîné ou d'un parent pour le prêt à domicile.

Le système de prêt utilisé est le Newark modifié. L'abonné qui accuse un retard pour retourner l'ouvrage est sanctionné par une amende et s'il récidive, il peut se voir confisquer sa carte. Le seul moyen de contrôler les mouvements des ouvrages et des lecteurs est la vigilance du personnel. Cependant nous enregistrons des pertes d'ouvrages dues au vol.

Des statistiques de fréquentation sont établies grâce aux fiches de prêt et aux fiches de consultation sur place.

Animation de la Section Enfantine

L'animation constitue le deuxième volet de notre projet pilote qui n'est pas encore entré dans sa phase décisive pour des raisons de financement exposées plus haut. Seule une association a doté ladite salle d'un téléviseur et d'un magnétoscope grâce auxquels nous organisons des séances de projection vidéo les mercredis et samedis après-midi. Parfois ces séances sont suivies de débats. Nous organisons par ailleurs des concours du "meilleur lecteur", des concours de dessin, des classes animées. Tous ces concours sont dotés de prix afin d'encourager les enfants à fréquenter davantage la Section Enfantine.

Problèmes et approches de solutions

La Section Enfantine connaît beaucoup de difficultés liées à celles de son institution de tutelle. On peut signaler trois problèmes principaux qui concernent :

- la salle de lecture : les jours d'affluence, la Section Enfantine devient exiguë pour ses usagers. La salle est dotée d'un climatiseur qui n'est pas mis en service faute de moyens, au point qu'il y fait extrêmement chaud pendant la saison sèche.

- le manque de documents : la capacité de la Section Enfantine est de 3000 ouvrages. Nous n'avons pas encore atteint cet objectif. Or les ouvrages se détériorent à une allure inquiétante sous l'effet des manipulations intempestives des enfants. Nous nous proposons d'orga-

niser des séances de sensibilisation des parents et des enfants sur le soin à apporter aux documents une fois arrivés chez eux.

- le personnel : le personnel de la Section Enfantine doit être régulièrement formé. Un bibliothécaire doit suivre fréquemment des cycles de perfectionnement afin d'être au courant des nouvelles normes et méthodes de gestion. Ceci est aussi valable pour l'animatrice d'une Section Enfantine.

Perspectives d'avenir

La Section Enfantine de la Bibliothèque Nationale est un projet qui a beaucoup d'avenir. On doit penser à son extension et prévoir une salle pour les tout petits et une autre pour les lecteurs de 8 à 15 ans.

Le fonds documentaire doit être enrichi, voire renouvelé car les ouvrages s'abîment vite et les enfants ayant le goût de la nouveauté se lassent très vite du fonds existant. Par conséquent il convient de :

- trouver des sources de financement pour permettre à la Section Enfantine de s'abonner à des périodiques et des revues enfantines;
- chercher des mécènes pour financer l'aménagement et l'équipement de la salle destinée à l'animation;

- équiper suffisamment la salle en jeux divers (domino, lego, baby-foot, scrabble, puzzle, etc)
- doter la section d'une table de tennis;
- associer directement les écoles à la vie de la Section Enfantine;
- enfin monter le club de lecture des enfants de la Bibliothèque Nationale.

En somme, le développement d'un pays ne peut se faire sans le développement culturel de ses citoyens. Celui-ci ne pourra se réaliser sans la création des unités documentaires qui rassemblent l'information sous toutes ses formes, la traitent, l'analysent et la diffusent.

Au Bénin, les bibliothèques pour enfants sont rares. Or nul n'ignore le rôle qu'elles peuvent jouer dans la vie de l'enfant. Les livres étant très onéreux pour la bourse des parents, l'Etat doit créer des bibliothèques enfantines dans tous les départements. Une fois ces bibliothèques créées, il doit les doter d'un budget afin qu'elles puissent faire face aux multiples difficultés rencontrées. Une autonomie de gestion pourrait faciliter les activités des bibliothèques.

Marie-Claire Sossouhounto
*Bibliothécaire, Chef Division Communication
à la Bibliothèque Nationale du Bénin.*